

Conditions générales de vente -
Alexandre FONGARO FIRST AID And DIVING
TRAINING

**Alexandre FONGARO FIRST AID And DIVING TRAINING est une entreprise
proposant toute activité relative à la formation du secourisme et à la formation de la
plongée sous marine**

1. Champ d'application.

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes les relations commerciales entre les clients (individuels et groupes) et FIRST AID And DIVING TRAINING, une version des conditions générales de vente est accessible sur le bon de commande ou à la demande lors de réservation de prestations. Toute demande de réservation auprès de FIRST AID And DIVING TRAINING implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par FIRST AID And DIVING TRAINING se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

2. Acceptation des conditions générales de vente.

En contractant un service proposé par **FIRST AID And DIVING TRAINING**, le client accepte les présentes conditions générales de vente. Un élève mineur doit être en possession d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer une formation de secourisme ou de plongée avec FRIST AID And DIVING TRAINING

3. Tarifs.

Tous les tarifs affichés sont exprimés en euros (€) et NET, la TVA non applicable - article 293 B du CGI,
FIRST AID And DIVING TRAINING se réserve le droit de revoir ses prix (à la baisse ou à la hausse) à tout moment, étant toutefois entendu que le tarif applicable et facturé par l'entreprise FIRST AID And DIVING TRAINING au client est celui en vigueur sur le site au jour de la demande de réservation par le client.

4. Réservations.

L'acheteur, qui souhaite réserver une prestation peut le faire par les moyens suivants :

Réservations par téléphone au (+33)609582314

Le client, pour conclure la réservation à l'issue de son appel pour une réservation, devra s'acquitter du paiement d'arrhes d'au moins 50% du coût de la prestation.
Le solde devra être réglé le jour même de la réalisation de la prestation ou de la première prestation en cas de prestations successives.

Réservations par email à l'adresse formation.alexandrefongaro@gmail.com

Le client qui souhaite réserver seulement par mail devra :

Faire un virement d'arrhes de 50% soit en communiquant ses données bancaires par mail, qui seront ensuite saisies sur notre serveur sécurisé, néanmoins nous ne pouvons garantir une protection optimale des données fournies par mail, soit par chèque bancaires. La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. Le vendeur communiquera par courrier électronique confirmation de la commande enregistrée.

5. Rétractation.

Les acheteurs par le biais d'internet, personnes physiques non professionnelles, bénéficient d'un délai de rétractation de sept jours à compter de leur commande pour annuler ou changer de date ou demander remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de dossiers et de retour.

6. Endommagement ou perte du matériel

Le Client s'engage à utiliser le matériel mis à disposition ou loué, avec soin et à prendre toutes les précautions nécessaires, afin d'éviter de l'endommager, de le perdre ou de se le faire voler. Le client s'engage en outre à respecter les instructions du moniteur sur l'utilisation du matériel lors de sa mise en place, de son utilisation et lors de sa restitution. Toute restitution d'un élément dans un état différent de celui dans lequel il était lors de la mise à disposition ou de la location, s'entend comme un dommage. Dans ce cas, FIRST AID And DIVING TRAINING s'autorise à exiger du client le paiement d'une somme à hauteur de celle qui devra être engagé pour réparer ou remplacer le matériel. Il est précisé que l'usure normale du matériel ne sera pas considérée comme un dommage.

7. Conditions de l'activité

Lieu de l'activité Les formations de secourisme sont dispensé en entreprise ou au local de formation sur la commune Ile Rousse. L'entreprise FIRST AID And DIVING TRAINING se réserve au besoin le droit de modifier le lieu de l'activité. Les plongées seront organiser en fonction de la météo avec des départs du bord ou avec bateau avec une des stuctures partenaire.

8. Horaires de l'activité

L'activité de formation se déroule (sauf précisions contraires) entre le 1 Janvier et le 31 décembre inclus, de 08H00 à 19h00.

Tout retard du client ne pourra donner lieu à un décalage conséquent de l'activité. Dans le cas où le client ne se présente pas le jour de la prestation réservée ou à l'horaire fixée, l'entreprise de FIRST AID And DIVING TRAINING se réserve le droit de conserver les arrhes (et acompte) ou le montant total de la prestation versée par le client.

9. Obligation du client

Le client doit personnellement s'assurer qu'il est en possession de toutes les qualifications et pièces justificatives pré-requises à la formation qu'il souhaite accomplir et produire les originaux à FIRST AID And DIVING TRAINING avant le début de ces activités.

10. Validation d'une formation de secourisme ou de plongée.

La validation d'une formation n'est pas automatique, il est sanctionné par la réussite d'épreuves pratiques et/ou théoriques. FIRST AID And DIVING TRAINING se réserve le droit de ne pas délivrer une formation de secourisme ou de plongée si le client n'a pas atteint les compétences minima relatives au niveau prétendu par la formation. Ce cas de figure ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

11. Précision pour les clients présentant un handicap.

FIRST AID And DIVING TRAINING ne fait aucune différence dans le traitement d'un client qui serait atteint par un handicap. Toutefois, nous invitons toute personne (ou tuteur) qui souhaite une prise en charge particulière du fait de son handicap visuel, auditif, moteur, cérébral à nous l'indiquer lors de la réservation par téléphone ou par email ou lors d'une rencontre.

12. Annulation, report, interruption de la prestation.

Par le client

Le client ayant réservé une prestation à distance bénéficie d'un délai de sept (7) jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai de sept jours court à compter de la première des deux dates entre celle de l'envoi d'un e-mail de confirmation de réservation de sa part, et celle de l'envoi d'arrhes ou d'un règlement total de sa part. Dans ce cas, le client sera remboursé intégralement des sommes déjà versées à FIRST AID And DIVING TRAINING

Si l'annulation intervient après l'expiration du délai de réflexion de sept jours, elle devra nous être confirmée par écrit en recommandé avec accusé de réception pour être valable. Le montant des arrhes versés restera définitivement acquis à FIRST AID And DIVING TRAINING Toute formation réservée par un quelconque moyen est due, sauf annulation de la part FIRST AID And DIVING TRAINING.

La facturation des prestations proposées par FIRST AID And DIVING TRAINING s'effectue sur la base de la réservation, sauf annulation effective dans les délais prévus au paragraphe

Pour la bonne gestion des places, en cas d'annulation signalée moins de 24 heures avant le début de la prestation, la prestation sera réputée due intégralement et l'ensemble des sommes déjà versées par le client restera acquis à FIRST AID And DIVING TRAINING.

En cas d'annulation signalée plus de 24 heures avant le début de la prestation, FIRST AID And DIVING TRAINING pourra dans la mesure du possible proposer une autre date au client afin qu'il puisse effectuer la prestation réservée. En cas d'impossibilité pour le client de changer de date, l'ensemble des sommes déjà versées par le client restera acquis à FIRST AID And DIVING TRAINING Toute activité commencée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, si l'annulation est du fait du client (convenance personnelle, stress ou quelque raison que ce soit).

S'agissant d'une formation, ou d'un stage réservé pour une période définie : FIRST AID And DIVING TRAINING n'encourrait aucune responsabilité si, pour des raisons personnelles, le client devait interrompre la formation, le séjour ou le stage entamé, ou si le client ne se présentait pas au lieu ou à la date prévue. En particulier, les sommes déjà versées resteraient acquises à FIRST AID And DIVING TRAINING et tous les frais occasionnés resteraient à la charge du client

S'agissant d'une formation pour un groupe le prix des formations étant négocié sur la base d'un forfait global, aucun remboursement ne pourra intervenir si une ou plusieurs formations devaient être annulées pour des raisons personnelles.

Par FIRST AID And DIVING TRAINING

Une formation de secourisme ou de plongée peut être annulée pour des raisons techniques ou manque de participant ou météo.

En cas d'annulation, FIRST AID And DIVING TRAINING pourra proposer le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles. En cas d'impossibilité du client de reporter les prestations (durée du séjour trop courte par exemple), les sommes déjà versées à FIRST AID And DIVING TRAINING lui resteront définitivement acquises sans qu'aucun remboursement soit exigible.

Dans le cas d'annulation pour des raisons techniques, FIRST AID And DIVING TRAINING pourra proposer le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles. En cas d'impossibilité du client de reporter les prestations, FIRST AID And DIVING TRAINING s'engage à rembourser le montant des prestations non effectuées.

Dans tous ces cas de circonstances ou événements imprévisibles, les frais supplémentaires résultant du report partiel, du report total restent à la charge du client.

13. Sécurité et effets personnels.

FIRST AID And DIVING TRAINING n'est en aucun cas responsable des objets déposés ou confiés. FIRST AID And DIVING TRAINING ne saurait être responsable d'un vol, d'une perte ou de dégradation de biens personnels pendant la formation, aucun dédommagement ne pourra être exigé par le client.

Les mineurs sont sous la responsabilité des majeurs les accompagnant, sauf durant l'activité où ils sont sous la responsabilité exclusive du formateur. Les mineurs peuvent être pris en charge directement par les formateur et l'ensemble des personnes travaillant à FIRST AID And DIVING TRAINING, mais avec un effectif contrôlé de participants, ainsi qu'avec une autorisation parentale.

14. Règles de vie au sein de FIRST AID And DIVING TRAINING.

Une tenue décente est obligatoire, le matériel, et les aménagements mis à disposition doivent être utilisés dans les conditions préconisées d'utilisation.

15. Responsabilités

Le client est automatiquement couvert en responsabilité civile pendant les séances organisées FIRST AID And DIVING TRAINING du fait de l'assurance contractée par FIRST AID And DIVING TRAINING.

Le vendeur, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

16. Réclamations.

Toute réclamation relative aux prestations proposées par FIRST AID and DIVING TRAINING doit être adressée, dans un délai de 7 jours après la date de réalisation de la prestation, par email accompagnée de toutes les pièces justificatives, à formation.alexandrefongaro@gmail.com.

17. Tribunal compétent.

En cas de difficulté relative à l'interprétation et/ou à l'application des présentes conditions générales de vente, les parties essaieront dans toute la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable. En cas d'échec de ces tentatives, toutes contestations auxquelles peuvent donner lieu les présentes devront être portées même en cas de pluralité des défendeurs ou d'appel de garantie, devant les juridictions compétentes relevant du ressort du tribunal de Bastia.

18. Médiation activité plongée

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel.)

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur auprès duquel est inscrit le professionnel à savoir : La Société de Médiation Professionnelle (SMP) - 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux. www.mediateur-consommation-smp.fr

Intégralité des CGV

La nullité de l'une des clauses des présentes Conditions Générales de Vente n'entraîne pas la nullité de la totalité des Conditions Générales de Vente.